



Programme secondaire Classes d'accueil

Le 3 juillet 2025

Objet : Rentrée scolaire 2025-2026

Chers parents,

En pièce jointe, vous recevez la documentation en lien avec la rentrée scolaire 2025-2026. Les documents dans cet envoi sont tous importants, prenez le temps de les lire et n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Nous profitons de cet envoi pour vous rappeler que le succès de votre enfant repose, pour une large part, sur votre soutien et votre accompagnement. Soyez assurés, chers parents, que la réussite de chaque élève demeure notre priorité. Nous désirons donc débiter la prochaine année scolaire sous le signe d'une belle collaboration école-famille.

Nous vous souhaitons une belle saison estivale et c'est avec plaisir que nous accueillerons votre enfant en septembre prochain.

Nous vous prions d'agréer, chers parents, nos salutations distinguées.

La directrice,

Marie-Ève Thériège



Rentrée scolaire 2025-2026 - Informations générales

Facture à payer

L'état de compte de votre enfant doit être payé par virement internet, en argent comptant, par débit, par carte de crédit ou en personne à l'administration au local 107. **Aucun chèque n'est accepté.** Un montant minimal de 50,00 \$ est exigé à l'inscription et le montant total de votre facture doit être payé au plus tard le 30 septembre.

Calculatrice graphique – 2^e cycle

L'école peut prêter à votre enfant une calculatrice graphique. Cependant, si la calculatrice graphique a été volée, perdue ou brisée, le montant global vous sera réclamé, soit 120 \$. La distribution des calculatrices se fera lors des journées d'inscription au mois d'août.

Transport scolaire (accommodement)

Le formulaire de demande d'accommodement pour l'année scolaire 2025-2026 sera disponible à compter du 29 août. Votre enfant pourra s'en procurer un au bureau de la secrétaire à l'accueil et lui retourner ce formulaire, dûment complété. Vous recevrez également un courriel du CSSD avec le lien pour faire la demande en ligne. Les demandes seront traitées selon l'heure et la date de réception du formulaire à l'école.

Avant de traiter les demandes d'accommodement, l'équipe du transport scolaire du CSSD doit s'assurer que les élèves admissibles au transport scolaire pour 2025-2026 aient tous obtenu une place à bord des autobus et que la période de rodage du mois de septembre soit terminée. Cette opération permet de statuer sur le nombre de places disponibles qui seront offertes dans le cadre des demandes d'accommodement. Il est important de noter que les demandes d'accommodement sont traitées vers la fin du mois de septembre, en fonction des places disponibles dans les autobus.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document « *Questions / réponses sur le transport scolaire 2025-2026* » disponible sur notre site web.

Chromebook

Chaque élève de la polyvalente reçoit un Chromebook à partir du 3^e secondaire et en assume la responsabilité durant son séjour au secondaire. Il se doit d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil ou il doit faire part d'un bris auprès de l'administration. Cet outil est obligatoire au même titre que les manuels scolaires le sont.

Fiche santé

La fiche de santé sera remise lors des journées d'inscription au mois d'août et elle doit être obligatoirement remplie PAR LES PARENTS OU TUTEURS de l'élève et retournée à l'école dès que possible. Vous devez maintenir ces renseignements à jour en tout temps.

Formulaire de consentement de publication

Dans le cadre d'activités ou d'événements scolaires, il est possible que nous désirions publier des informations (vidéos ou photos) afin de valoriser et encourager les efforts et l'implication de nos élèves. Ces informations pourraient être utilisées à l'intérieur de l'école, publiées sur les pages web de notre établissement ou diffusées dans les médias.

Vous devrez remplir le formulaire de consentement FORMS qui vous sera envoyé par courriel début septembre.

Gamme de vêtements

La compagnie HFM est notre fournisseur de polos et de chandails scolaires. La remise officielle des vêtements commandés au mois de mai se fera par la poste à votre domicile. De plus, notre gamme de vêtements sera disponible à la boutique Souris Mini des promenades Gatineau à partir du 20 août.

Également, vous pouvez visiter leur boutique virtuelle (www.uniformeshfm.com) en tout temps au cours de l'année pour faire la commande de vêtements. Votre code d'accès est le suivant : PLC / PLC9012. Le numéro de téléphone sans frais pour joindre la compagnie est le 1 800-611-1012 poste 371 ou par courriel au info@uniformeshfm.com.

Tous les vêtements identiques à la gamme vestimentaire sont autorisés s'ils possèdent l'écusson du logo de l'école, disponible à la friperie de l'école.

Horaire

En avant-midi		En après-midi	
1 ^{re} période	8h40 à 10h10	3 ^e période	12h50 à 14h00
Pause	10h10 à 10h25	Pause	14h00 à 14h15
2 ^e période	10h25 à 11h35	4 ^e période	14h15 à 15h25
<i>Période du dîner : 11 h 35 à 12 h 50</i>			

Matériel scolaire

Votre enfant doit avoir les effets scolaires ainsi que les cahiers d'activités nécessaires à son travail, dès la première journée de classe.

Tabac

La loi interdit à quiconque de fumer à l'intérieur de l'école ainsi que sur le terrain de l'école. Tout manquement à cette loi est passible d'un constat d'infraction.

Le terrain de l'école est dans le quadrilatère situé entre la rue St-Antoine, la rue de la Savane, la rue St-Josaphat ainsi que le parc Pierre-Lafontaine incluant les stationnements, les sorties et les aires de jeux.

OFFICIEL

24 février 2025

CALENDRIER SCOLAIRE

2025-2026

SECONDAIRE

JUILLET 2025				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	
É : 1 Ens : 5				

AOÛT 2025				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29 ¹
É : 1 Ens : 5				

SEPTEMBRE 2025				
L	M	M	J	V
1	2 ²	3 ³	4 ⁴	5 ⁵
8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹	12 ¹
15 ²	16 ³	17 ⁴	18 ⁵	19
22 ⁶	23 ⁷	24 ⁸	25 ⁹	26 ¹
29 ²	30 ³			
É : 20 Ens : 21				

OCTOBRE 2025				
L	M	M	J	V
		1 ⁴	2 ⁵	3
6 ⁶	7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹
13	14 ²	15 ³	16 ⁴	17 ⁵
20 ⁶	21 ⁷	22 ⁸	23 ⁹	24
27 ¹	28 ²	29 ³	30 ⁴	31 ⁵
É : 20 Ens : 22				

NOVEMBRE 2025				
L	M	M	J	V
3 ⁶	4 ⁷	5 ⁸	6 ⁹	7
10 ¹	11 ²	12 ³	13 ⁴	14 ⁵
17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹	21
24 ¹	25 ²	26 ³	27 ⁴	28 ⁵
É : 18 Ens : 20				

DÉCEMBRE 2025				
L	M	M	J	V
1 ⁶	2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹	5
8 ¹	9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ⁵
15 ⁶	16 ⁷	17 ⁸	18 ⁹	19 ¹
22	23	24	25	26
29	30	31		
É : 14 Ens : 15				

JANVIER 2026				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6 ²	7 ³	8 ⁴	9 ⁵
12 ⁶	13 ⁷	14 ⁸	15 ⁹	16 ¹
19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	23
26 ⁶	27 ⁷	28 ⁸	29 ⁹	30 ¹
É : 18 Ens : 20				

FÉVRIER 2026				
L	M	M	J	V
2 ²	3 ³	4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶
9	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	13 ¹
16 ²	17 ³	18 ⁴	19 ⁵	20 ⁶
23	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	27 ¹
É : 18 Ens : 20				

MARS 2026				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ⁵	13 ⁶
16 ⁷	17 ⁸	18 ⁹	19 ¹	20 ²
23 ³	24 ⁴	25 ⁵	26 ⁶	27
30 ⁷	31 ⁸			
É : 16 Ens : 17				

AVRIL 2026				
L	M	M	J	V
		1 ⁹	2 ¹	3
6	7 ²	8 ³	9 ⁴	10 ⁵
13 ⁶	14 ⁷	15 ⁸	16 ⁹	17 ¹
20 ²	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24
27 ⁶	28 ⁷	29 ⁸	30 ⁹	
É : 19 Ens : 20				

MAI 2026				
L	M	M	J	V
				1 ¹
4 ²	5 ³	6 ⁴	7 ⁵	8 ⁶
11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹	14 ¹	15
18	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵
25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹	29 ¹
É : 19 Ens : 20				

JUIN 2026				
L	M	M	J	V
1 ²	2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶
8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹	12 ²
15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶	19 ⁷
22 ⁸	23 ⁹	24	25	26
29	30			
É : 17 Ens : 20				

Début de l'année scolaire :

25 août 2025

Fin de l'année scolaire :

29 juin 2026

Journée pédagogique utilisée

en cas de fermeture pour force majeure :

24 avril 2026

180 journées de classe pour les élèves

200 journées de travail pour les enseignants

	Congé pour élèves et pour le personnel
	Journée péd. Régionale Congé pour élèves
	Journée péd. locale pour tous Congé pour élèves
S	Journée péd. locale Secondaire Congé pour élèves



ÉCOLE POLYVALENTE LE CARREFOUR 2025

GARDE-ROBE EXCLUSIVE SECONDAIRE



*Prendre note que les taxes ne sont pas incluses dans les prix ci-dessous

Code d'accès

Coupe semi-ajustée

PLC
PLC9012



PLC052-62
Enfant et Junior :
21,30\$



PLC054-01-45
Enfant et Junior :
21,30\$



PLC056-01
Enfant et Junior :
24,50\$



PLC060-4508
Enfant : 18,95 \$
Junior : 21,30 \$



PLC062-4508
Enfant : 21,95 \$
Junior : 22,50 \$



HFM242E-45
Junior : 7,00\$



PLC053-62
Enfant et Junior :
21,30\$



PLC053-01-45
Enfant et Junior :
21,30\$



PLC055-01
Enfant et Junior :
24,50\$



PLC061-4508
Enfant : 19,95 \$
Junior : 21,30 \$



PLC057-4508
Enfant : 22,50 \$
Junior : 24,50 \$



PLC073-4210
Enfant : 14,00 \$
Junior : 16,00 \$

Obligatoire



HFM212E-45
Enfant et Junior :
18,00\$



HFM210E-45
Junior : 16,00\$



PLC412-0810
Enfant et Junior :
39,95\$



PLC417-4410
Enfant et Junior :
39,95\$



PLC071-0810-4510
12,00 \$



PLC072-4510
14,00 \$

Disponible
à l'école



BADGE
Écusson le carrefour

Taille unique:
3.00\$

www.uniformeshfm.com

DOCUMENT OFFICIEL - Effets scolaires 2025-2026
Classes d'accueil

12 crayons à mine HB, marque Staedtler, couleur bleu 4 Stylos de couleurs différentes (noir-bleu-rouge-vert) 1 règle de 30 cm flexible, transparente 1 correcteur liquide ou à bande	4 surligneurs de couleurs différentes (jaune-bleu-rose-vert) 1 taille-crayons avec couvercle 2 gommes à effacer 1 paire de ciseaux 1 cadenas pour éducation physique
Effets scolaires	Quantité
☐ Cahier à 3 trous – 32 pages (différentes couleurs)	6
☐ Cahier interligné pointillé, 32 pages	2
☐ Calculatrice simple (TEXAS Instruments TI-30XIIS)	1
☐ Duo-tang en plastique avec pochettes	2
☐ Feuilles mobiles	400
☐ Pochette protectrice en plastique - 3 trous	20
☐ Rapporteur d'angles	1
☐ Reliure à anneaux (1.5 po)	1
☐ Reliure à anneaux (2 po)	2
☐ Séparateurs (paquet de 5)	2
Coût d'imprimerie	54 \$
Agenda / Cadenas	9 \$
Cahiers d'activités	---
Coût approximatif des effets scolaires	38 \$
TOTAL	Environ 101 \$

Français	Mathématique
– 4 cahiers 3 trous – 32 pages – 2 reliures à anneaux 2 po – 15 pochettes protectrices transparentes à 3 trous – 2 cahiers interlignés pointillés, 32 pages – 2 duo-tang en plastique avec pochettes – 2 paquets de séparateurs	– 2 cahiers 3 trous – 32 pages – 1 reliure à anneaux 1,5 po – 1 rapporteur d'angles – 1 règle de 30 cm, transparente et flexible – 5 pochettes protectrices transparentes à 3 trous Cahier d'activités à acheter sur recommandation de l'enseignant selon le niveau de l'élève en mathématique (le coût varie de 18 \$ à 28 \$ + taxes)

N.B. Le cadenas pour le casier principal est fourni par l'école.

Horaire préparation à la rentrée (obligatoire)		
Classes ciblées	Dates et endroit	Heures (selon la 1 ^{re} lettre du nom de famille)
2 ^e année du 2 ^e cycle (sec.4) 3 ^e année du 2 ^e cycle (sec. 5) Régulier et Inter	Lundi 18 août 2025 Cafétéria	A à C 13 h à 13 h 30 D à K 13 h 30 à 14 h L à O 14 h à 14 h 30 P à Z 14 h 30 à 15 h
1 ^{re} année du 2 ^e cycle (sec. 3) Régulier et Inter	Mardi 19 août 2025 Cafétéria	A à C 13 h à 13 h 30 D à K 13 h 30 à 14 h L à O 14 h à 14 h 30 P à Z 14 h 30 à 15 h
2 ^e année du 1 ^{er} cycle (sec. 2) Régulier et Inter.	Mercredi 20 août 2025 Cafétéria	A à C 9 h à 9 h 30 D à H 9 h 30 à 10 h I à M 10 h à 10 h 30 N à R 10 h 30 à 11 h S à Z 11 h à 11 h 30
Centre de qualification (AS, EVL, FPT, FMS, RS6, RS1-2, TSL)	Mercredi 20 août 2025 Cafétéria	A à C 13 h à 13 h 30 D à K 13 h 30 à 14 h L à O 14 h à 14 h 30 P à Z 14 h 30 à 15 h
1 ^{re} année du 1 ^{er} cycle (sec. 1) Régulier et Inter	Jeudi 21 août 2025 Cafétéria	A à C 13 h à 13 h 30 D à K 13 h 30 à 14 h L à O 14 h à 14 h 30 P à Z 14 h 30 à 15 h
Ouvert à tous Régulier, Inter, Centre de qualification	Jeudi 21 août 2025 Cafétéria	17 h à 19 h 00
Classes d'accueil	L'inscription se fera à la première journée le 28 août 2025 .	

Début des classes		
Niveau	Date	
8 h 30 Secondaire 1 régulier et inter., AS1 et TSL	28 août 2025	Journée d'accueil : Consultez la lettre d'invitation à cet effet. Notez qu'il n'y a pas de transport scolaire lors de cette journée
	29 août 2025	Congé
13 h 00 Classes d'accueil	2 septembre 2025	Début des classes - L'élève devra suivre l'horaire du JOUR 2
Pour les autres élèves de l'école	29 août 2025	Début des classes - Chaque élève recevra son horaire le matin de la rentrée. L'élève devra suivre l'horaire du JOUR 1

Distribution des horaires – 1 ^{re} journée d'école	
Niveau	Endroit
Centre de qualification	Cafétéria
2 ^e année du 1 ^{er} cycle (sec. 2 rég. et Inter)	Casse-croûte
2 ^e cycle (sec. 3, 4 et 5 rég. et Inter)	Agora



Librairie agréée

*Un choix brillant
à pleins rayons !*

Cette année, la vente de cahiers et de fournitures scolaires aura lieu à la Librairie du soleil **située au 120 boul. de l'Hôpital, à Gatineau (secteur Gatineau, édifice du Cinéma 9)**, ouverte depuis juin 2024. Vous pourrez faire vos achats soit :

1) en plaçant une commande en ligne dès le 30 juin au www.librairiedusoleil.ca afin de :

- a) récupérer votre commande à la Librairie du soleil, au 120 boul. de l'Hôpital (édifice du cinéma 9)
- b) la faire livrer à domicile (avec frais de livraison de 9,99\$)

2) en passant au comptoir scolaire à la Librairie du soleil, au 120 boul. de l'Hôpital (édifice du cinéma 9) entre le 7 juillet et le 22 septembre 2025 :

du lundi au mercredi de 9h30 à 18h
le jeudi et vendredi de 9h30 à 19h
le samedi de 10h à 17h
le dimanche de 11h à 17h

Nous vous conseillons fortement de placer votre commande en ligne. C'est la meilleure manière d'éviter les files d'attente. Si vous choisissez de passer en personne au comptoir scolaire, nous vous recommandons de passer le plus tôt possible en cours d'été afin d'éviter les ruptures de stock.

Des questions ? Communiquez avec nous au 819-568-9901 ou par courriel à scolaire@librairiedusoleil.ca

Au plaisir de vous servir,
L'équipe de la Librairie du soleil



QUESTIONS / RÉPONSES SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026



1. À qui dois-je m'adresser pour toutes questions ou plaintes concernant le transport scolaire ?

Vous devez vous adresser à la secrétaire de l'école de votre enfant.

DURANT LA PÉRIODE DE VACANCES, VEUILLEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LA BOÎTE VOCALE DE L'ÉCOLE EN INDIQUANT L'OBJET DE VOTRE DEMANDE. DÈS LE RETOUR, LA PERSONNE RESPONSABLE COMMUNIQUERA AVEC VOUS.

2. Qui a droit au transport scolaire ?

L'admissibilité d'un élève au transport scolaire est déterminée en fonction de la distance de marche entre sa résidence et son école en tenant compte des passerelles reconnues par le service scolaire. L'adresse de l'élève doit faire partie du territoire de l'école.

Les élèves qui ont droit au transport sont ceux qui demeurent à plus de :

	Secteur urbain	Secteur rural
Préscolaire	800 mètres	600 mètres
Primaire	1,6 km	1,2 km
Secondaire	2,5 km	1,2 km

De plus, les élèves inscrits dans les classes spécialisées, dans les programmes spéciaux ainsi que dans les concentrations sont transportés selon les mêmes critères de distance. Les élèves inscrits dans un programme de concentration dans une autre école que celle de leur territoire auront des frais de 256 \$ afin de pouvoir bénéficier du transport.

3. Avec qui dois-je communiquer pour faire une demande de changement d'adresse ?

Lorsque vous déménagez, vous devez prévenir le plus rapidement possible l'école fréquentée par votre enfant afin de les informer du changement d'adresse. C'est l'école qui a la responsabilité de tenir les dossiers d'élèves à jour.

Un délai d'une semaine est habituellement requis pour une nouvelle assignation de transport.

4. L'organisation du transport se fait à partir de quelle adresse ?

L'organisation du transport se fait à partir de l'adresse de la demeure légale de l'élève, telle que confirmée par les détenteurs de l'autorité parentale.

Pour des raisons de sécurité et d'efficacité, une seule et même adresse est acceptée pour l'embarquement et le débarquement des élèves. Aucune note de parent ne sera acceptée par les conducteurs.

5. À quel moment nous obtiendrons les coordonnées de transport de mon enfant ?

Pendant la semaine qui précède la rentrée scolaire, les coordonnées de transport de votre enfant seront disponibles sur Mozaïk Portail, en cliquant sur le nom de votre enfant pour accéder à son « Dossier de l'élève ».

6. Comment dois-je procéder pour obtenir du transport à une deuxième adresse ?

Le transport à une deuxième adresse peut être organisé seulement si une demande d'accommodement est faite et que l'élève répond aux conditions de l'accommodement. (voir questions 7 et 8)

7. Comment puis-je me procurer le formulaire de demande d'accommodement ?

Les formulaires de demande d'accommodement pour l'année scolaire 2024-2025 seront disponibles à partir de FORMS lors de la première journée d'école. Les demandes seront traitées selon l'heure et la date de réception du formulaire FORMS.

8. Quelles sont les conditions pour bénéficier d'un accommodement ?

Un élève peut bénéficier d'un accommodement aux conditions suivantes :

- la demande doit se faire annuellement **auprès de l'école**;
- **qu'aucune modification** de parcours ne soit nécessaire;
- **que des places soient disponibles** dans les véhicules;
- que dans le cas d'une **garde partagée**, les parents en fassent la demande.

9. Qu'arrive-t-il en attendant une place ?

Les parents doivent prévoir un autre moyen pour que l'enfant puisse se rendre à l'école.

Comment se fait le traitement de ma demande d'accommodement ?

Avant de traiter les demandes d'accommodement, l'équipe du transport scolaire devra s'assurer que les élèves admissibles au transport scolaire, pour 2024-2025, aient tous obtenu une place à bord des autobus et que la période de rodage du mois de septembre soit terminée.

Cette opération permet de statuer sur le nombre de places disponibles qui seront offertes dans le cadre des demandes d'accommodement.

Cette opération se fait normalement au début octobre

10. Qu'arrive-t-il s'il n'y a plus de places disponibles lors du traitement de l'accommodement ?

Lors du traitement des demandes d'accommodement, il est possible qu'une demande reste en attente, considérant le nombre de places limitées.

Une vérification hebdomadaire sera effectuée tout au long de l'année scolaire. Si des places se libèrent, la demande d'accommodement sera accordée. En attendant le point 9 s'applique.

11. Est-ce que mon enfant conserve la place obtenue toute l'année ?

L'arrivée en cours d'année d'un nouvel élève admissible au transport peut faire en sorte que l'accommodement accordé soit retiré à votre enfant.

Dans ce cas, son nom retourne sur la liste d'attente.

12. Mon enfant peut-il apporter des bagages à bord de l'autobus ?

Le Code de la sécurité routière interdit de transporter à bord de l'autobus autre chose que des bagages à main. Les bagages permis doivent être dans un sac à main ou sac de sport fermé selon les dimensions suivantes : **27 cm de large, 59 cm de long et 33 cm de haut.**

13. Comment savoir si le transport scolaire est annulé ?

Le Centre de services scolaire des Draveurs informe les médias conventionnels et publie l'information sur son site internet et sur sa page Facebook. L'information est disponible dès 5 h 45.

Les parents peuvent également s'inscrire à Alertes texto, à partir du site du Centre de services scolaire des Draveurs, afin d'être informés des annulations ou des retards d'un parcours.

14. Service de garde

Les parents d'un enfant admissible au transport qui fréquente le service de garde qui décident d'assumer eux-mêmes le transport de leur enfant, doivent communiquer leur décision à l'école, lors de l'inscription au service de garde, afin que le Centre de services scolaire puisse optimiser l'organisation du transport scolaire.

15. Est-il possible de modifier un arrêt d'autobus ?

Toute demande de modification d'un arrêt, **pour des raisons de sécurité**, peut être acheminée à l'école de fréquentation de l'enfant. L'information sera transmise au Service des ressources informatiques, clientèle et transport. Chaque demande est évaluée dans les plus brefs délais et une réponse est transmise aux parents par l'école.

16. Comment effectuer une demande de modification de service ?

Une modification de service est, par exemple, une demande visant à annuler le service de garde et obtenir du transport scolaire. Toute demande doit être faite à l'école de l'élève. Lorsqu'une modification est faite après le 15 août, le Centre de services scolaire des Draveurs ne peut garantir que le changement sera en vigueur pour la rentrée scolaire. Cela comprend tout changement d'adresse après cette date également.

17. L'arrêt d'autobus de mon enfant n'est pas le même que l'année dernière ou le parcours d'autobus a changé.

Les arrêts d'autobus et les parcours sont revus chaque année, puisque des nouveaux élèves s'ajoutent, alors que d'autres ont quitté.

18. Est-ce que l'autobus se présentera à l'arrêt toujours à la même heure ?

Lors des premières semaines de la rentrée scolaire, des ajustements sont souvent nécessaires. En cours d'année, des éléments peuvent influencer le respect des heures des parcours comme par exemple : des travaux routiers, une circulation dense et des intempéries. Il est demandé que l'enfant se présente à son arrêt dix minutes avant l'heure prévue de l'arrivée du transport scolaire. Pour le retour à la maison, les mêmes éléments peuvent être rencontrés.

19. Si un adulte n'est pas présent pour le débarquement d'un enfant de niveau préscolaire et/ou d'enfant ayant un handicap, le conducteur le laissera-t-il descendre ?

Si l'autorité parentale ne peut être présente au moment du débarquement de l'enfant, il est de sa responsabilité de s'assurer qu'une personne accompagnatrice soit déléguée, par elle-même, afin d'accueillir l'élève. Si le débarquement nécessite un accompagnement et qu'il n'y a personne de présent, aucun enfant ne sera débarqué. En cas d'absence, l'élève sera ramené à son école et le parent devra venir le chercher. L'autorité parentale peut avoir à assumer les frais de déplacement du véhicule.